



Retour de Manivelles

Association Loi de 1901 - Siret 720 610 727 000 18

Siège social : 5, rue Bigarré 35000 RENNES

Courriels: contacts@retour-de-manivelles.org

Secrétariat : 31 bis Avenue Voltaire 02200 Soissons

Trésorier : 28, rue Georges Bizet 02200 BELLEU

ASSEMBLEE GENERALE du 13 avril 2019

Le samedi 13 avril 2019 à 16h se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord», lieu-dit Pech d'Orance, 24200 PROISSANS,

Mrs et Mmes , Pierre et Véronique PENARD, Gilbert et Martine BERRIOT, Daniel et Lydia BIZOUARN, Bernard et Michèle BAUDOUIN, Alain BRUEZ, Martial et Michèle CAUDROY, Philippe CICHON, Jean DELORME, Christian et Thérèse DOYEN, Claudine FASQUEL, François HAU, Noël LORIT, Eugène et Martine LOUIS, Michel MARQUIE, Jacques MARSOT, Daniel et Elise MORANGE, Madeleine MEYER, Philippe PARASOTE, Robert et Marylou GOUX, Maurice PROMONET, Pierre CHARIAL, Michel VERGUET, Marc BENSOUSSAN, Jean Pierre DUFAYS, Bernard et Françoise ROTTENFUS, Bernard MICHAUT, Maher BEN ALI, Claude FERRE et SYLVIE LE BIHAN, Jean Luc et Catherine SENDRON, Jean Pierre CHADOIN

Etaient représentés :

Jean Pierre et Claudette DEPRET ayant donné pouvoir à Alain Briez

Michel et Marie PATIN ayant donné pouvoir à Pierre Pénard

Étaient excusés : Jean Louis SOURICE, Ghislaine PICOT,

Le Président Pierre PENARD déclare la séance ouverte à 10 h 30

Après présentation de l'ordre du jour, les différents points de celui-ci sont abordés:

Compte-rendu financier présenté par

Gilbert BERRIOT

Recettes de l'exercice	7 477.79
Dépenses de l'exercice	6 627.65
BILAN DE L'EXERCICE	850.14
Report année antérieure	3 262.57
TRESORERIE AU 31/03/2018	4 092.71

BILAN GENERAL

VENTILATION DES DEPENSES	
Dépenses liées aux activités (1)	4 903.56
Frais de fonctionnement (fournisseur internet - fournitures de bureau)	106.64
Frais bancaires	68.84
Achats de fournitures destinées à la revente (2)	1 239.02
Assurance association	193.19
Frais de déplacement	116.40
TOTAL	6 627.65

Remarques : 1) frais des rencontres (nourriture, frais de stage compensés par les recettes)
2) Achat de 1000cartes à puce de 32ko et 300 cartes de 64ko

TRESORERIE

VENTILATION DES RECETTES	
Cotisations des adhérents (3)	770.00
Participations et dons	20.00
Ventes (revente de bobines perforation de cartons, revente de cartes à puces)	1 362.65
Produits financiers	0.00
Produit des activités (4)	5 325.14
TOTAL	7 477.79

Remarques: 3) pour 68 adhérents

4) participation des adhérents aux rencontres, stages et animations réalisées par l'association (dont 1 925.43€ produits d'animation: 300.00 € Petit Théâtre de Montgobert, 49.00 € concert aux Bouchoux, 150.00€ € animation inattendus du cœur de ville à Soissons, 300.00 € animation brocante au Nouvion en Thiérache, 450.00 € animation Libération de Saint Quentin, 200.00€ animation marché de Noël à Saint Gobain, 476.43 € concert au Château de Limé)

Au 31 mars 2019, la trésorerie correspond au bilan et comprend

- du liquide pour un montant de 185.94 €
- un solde bancaire de 3 926.77 €

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité

Compte-rendu d'activité de la saison 2017-2018 **présenté par Claudine FASQUEL:**

Comme chaque année, quand le printemps montre le bout de son nez, nous nous retrouvons à La Berque avec l'envie de partager musicalement et amicalement entre tourneurs. Arrivée le jeudi 23 mars jusqu'au dimanche 25 mars.

1 - La Berque (23-24-25 mars 2018)

Poursuite de notre expérimentation du jeu à plusieurs orgues en préparation pour notre séjour musical aux Bouchoux.

Cela concernait les propriétaires d'orgues et de serinettes équipés radio.

Répétition de chants à plusieurs à présenter en concert.

Le bureau se réunit pour préparer l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Ce fut musical et convivial comme à l'accoutumée.

Un week-end de partage.

2 - Sarlat (14-15 avril 2018)

Nous nous retrouvons aux terrasses du Périgord à partir du jeudi pour les uns, pour les autres le vendredi.

Certains adhérents avaient émis le souhait de changer de lieu, A partir de septembre 2017, nous avons cherché assidûment, mais nous n'avons pas réussi à réunir tous les avantages que nous avons aux « terrasses du Périgord ». Néanmoins, nous ne pouvions pas ignorer cette envie de changement, nous nous sommes réunis pour trouver une solution, nous prenons contact avec le comité des fêtes de Laroque-Gageac (Marie-Line Denis) pour proposer une animation dans les rues de ce village pittoresque. Très enthousiaste, elle nous a remerciés pour cette proposition. Nous avons été accueillis par la sécurité pour nous diriger vers les places de parking réservées, le comité des fêtes représenté par 2 personnes nous attendait, le personnel du restaurant « Le Palmier » nous a accueillis avec le sourire, le soleil était au RDV, et le soir, avant de quitter Laroque Gageac, une promenade sur la Dordogne en Gabarre nous a été offerte.

Nous nous sommes quittés en se disant, à l'année prochaine.

N'oublions pas, l'animation à la maison de retraite du « Plantier » le vendredi après-midi et l'assemblée générale de notre association qui s'est tenue le samedi après-midi.

3 – Les Bouchoux du 17 au 23 juillet 2018.

Arrivée aux Bouchoux : mardi 17 juillet : nous sommes attendus à la mairie pour le pot d'accueil. Nous sommes accueillis par M. le Maire, les membres du comité des fêtes et de la municipalité. Le Maire des Bouchoux nous reçoit comme des amis.

Du mercredi au vendredi, préparation du concert avec la chorale des «Forêts monts» de Lajoux. Le principe du concert reste le même, après une première partie vocale, nous assurons un concert instrumental avant de retrouver la chorale pour quelques chants en commun.

Une nouveauté : l'orgue à lumière ; réalisation d'une idée venant de Jean Luc. Pierre construit un lecteur mécanique permettant d'allumer des lampes de couleurs différentes chacune correspondant à l'une des cinq notes utilisées. Participation du public.

Une nouveauté en 2018, Catherine Sendron eut la merveilleuse idée d'animer un atelier de dentelle et de faire partager sa passion aux membres du groupe, elle n'a pas oublié les habitantes des Bouchoux qui sont venues ravies, s'initier à la broderie.

Le jeudi, animation à la maison de retraite

Le vendredi, un gros orage s'est abattu sur « les Bouchoux ». Il est 20H00, place au concert.

Après le concert, nous nous retrouvons avec la chorale pour une troisième mi-temps très sympa-

thique.

4 -La Berque 11-12-13 et 14 octobre 2018

Pour la 4^{ème} rencontre de l'année, beaucoup d'indisponibilités, le groupe était réduit à une dizaine de membres.

Arrivés dès le jeudi soir, le vendredi matin, après le réglage des orgues, départ au château de Limé pour enregistrer quelques morceaux.

5 -La Berque 21-22-23 et 24 mars 2019

Nous nous sommes retrouvés, toujours avec un grand plaisir de partager ces moments fabuleux. La journée du vendredi fut une journée studieuse, il fallait être opérationnel pour le concert du soir à Limé.

L'endroit était très accueillant, les personnes présentes aussi, c'est dans la joie et la bonne humeur que les préparatifs ont eu lieu.

20H30 : accueil du public en musique avec les serinettes, le concert musical commence, nous jouons à guichet fermé...

Deuxième partie : karaoké, choix du public, participation active ; la soirée fut très réussie, c'est avec enthousiasme que le public a contribué au succès de cette soirée.

Ce fut l'heure de se séparer, le public continuait de chanter, de poser des questions, les serinettes se remirent à jouer pour accompagner les participants et se dire « Au revoir.

Pour notre assemblée générale, nous avons convenu de retourner aux terrasses du Périgord et le dimanche, nous envahirons les rues de la Roque-Gageac, ce village pittoresque où nous sommes attendus.

Renouvellement du Conseil d'Administration

En application de nos statuts (renouvellement par tiers et membres élus pour trois ans) , le membre suivant est sortant : Pierre PENARD qui est candidat à sa réélection

Michèle Caudroy présente sa candidature en temps que responsable des achats

Pierre Pénard est réélu à l'unanimité, Michèle Caudroy est élue à l'unanimité

Montant de la cotisation

Les cotisations de 15 € pour une personne seule et 20€ pour un couple sont maintenues

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

1) Compte tenu de la bonne santé financière de l'association, le conseil d'administration propose de ne laisser à la charge des participants que le repas du dimanche midi d'un montant de 15 euros.

Décision approuvée à l'unanimité

2) Jacques Marsot attire l'attention de l'assemblée sur la création d'une association portant le même nom et ayant sensiblement les mêmes buts que la notre. Afin de préserver l'avenir et d'éviter toute confusion, il est souhaité de faire parvenir à cette association un courrier rappelant notre antériorité et notre souhait de la voir tout mettre en œuvre pour éviter toute confusion

3) Devant la difficulté des communications par internet et le risque que des messages ne parviennent pas à tous nos adhérents, les comptes rendus d'activité, d'AG, et tous les messages importants seront maintenant doublés par une parution sur le site que chacun pourra consulter régulièrement

CLÔTURE de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la clôture de l'AG est prononcée à 18h

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée générale a procédé à la répartition des tâches en son sein par mail le 6 mai 2019

Conformément à l'article 9 des statuts, le nouveau bureau est composé de:

Mr PENARD Pierre, retraité, Président

Mr BRUEZ Alain, retraité, Secrétaire

Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier

Mr FASQUEL Claudine, retraitée, secrétaire adjointe

MR François HAU retraité est chargé de la gestion du site

Membres: Martial CAUDROY , Michèle Caudroy